



AGRITEST84
Une expérience grandeur nature

APPEL A CANDIDATURE

Test d'activité agricole en maraîchage / arboriculture
Avec formation en poules pondeuses possible

A Entraigues-sur-la-Sorgue (84)



Le nouveau logo du Grand Avignon



Le dispositif de test d'activité

Le test d'activité agricole est un dispositif ayant pour objectif de permettre aux porteurs de projet agricole de démarrer une activité agricole :

- ✓ En limitant les investissements
- ✓ En allégeant les démarches administratives/comptables liées à la création et la gestion d'une activité agricole
- ✓ En bénéficiant d'un accompagnement global (suivi du projet, suivi technique et tutorat paysan)
- ✓ La période de test permet aux porteurs de projet de valider / réorienter / abandonner leur projet d'installation
- ✓ La personne en test développe une activité indépendante de celle de la personne qui l'accueille
- ✓ Le test est limité à une durée de 3 ans

Attention, cependant :

- x L'entrée en test est validée suite à la constitution d'un dossier de candidature et d'une présentation de votre projet lors d'une commission d'admission
- x Des investissements peuvent être nécessaires de la part de la personne en test pour compléter l'équipement proposé par l'accueillant
- x Il faut compter plusieurs mois entre le moment où vous manifestez votre intérêt et le moment où le test démarre car il y a un ensemble de décisions à prendre et un cadre à définir impliquant plusieurs personnes / structures

**Lire également la dernière page de ce document concernant le test d'activité
au sein du dispositif AGRITEST 84.**

Contexte de la proposition de test

Description de la ferme

L'offre de test est proposée sur une ferme située à Entraigues-sur-la-Sorgue et qui produit des œufs bio sur une surface de 3.5 ha avec un cheptel de 700 poules. Les œufs sont vendus dans un magasin sur place, en AMAP et à des restaurants. La ferme est adhérente au réseau Racine PACA et propose de temps en temps de l'accueil à la ferme.

Actuellement, l'activité principale est l'élevage de poules pondeuses mais la ferme a un bon potentiel de développement, permettant à une seconde personne de développer des activités complémentaires. Elle comporte un verger de 340 grenadiers plantés en 2019 et un verger diversifié planté en 6-4 pour permettre de faire des bandes maraichères / de PPAM / de fleurs sur

environ 6500m2. Il reste des espaces inutilisés qui pourraient permettre de développer un atelier volaille de chair.

Actuellement, l'éleveuse travaille seule, mais elle souhaiterait développer de l'entraide à court terme, et envisager une association à moyen terme, afin de pouvoir diminuer l'astreinte liée à l'élevage et dégager du temps pour développer l'activité d'accueil.

Le test d'activité proposé a trois objectifs :

- Du point de vue de la personne en test d'activité : tester une activité en maraîchage / PPAM / fleurs / arboriculture, et éventuellement volaille de chair. Bénéficier des aménagements agro-forestiers déjà en place et démarrer une activité en limitant les investissements. Être formé à l'élevage de poules pondeuses si la personne le souhaite. Bénéficier de l'expérience de l'accueillante, de son aide ponctuelle et du matériel déjà sur place pour l'entretien des parcelles.
- Du point de l'éleveuse accueillante : mettre en place avec la personne en test un système d'entraide lui permettant de quitter la ferme quelques week-end par an et une demi-journée de temps en temps en échange d'une aide sur les cultures et/ou du prêt de matériel.
- Du point de vue des deux parties : utiliser la période de test pour faire connaissance, expérimenter des collaborations et envisager à terme un projet d'association.

En résumé

L'offre de test se situe donc dans une période de réflexion sur l'avenir de la ferme, et constituerait une période transitoire pour une personne qui serait à terme intéressée pour s'installer sur la ferme et y travailler conjointement à l'accueillante. Dans cette optique, le scénario idéal pour l'accueillante serait une mise à disposition partielle de la ferme, avec comme perspective une future association avec la personne en test (à l'issue de la période de test) sur l'ensemble des ateliers (élevage et maraîchage / arboriculture / PPAM ou autre).

La proposition de test

1. L'Accueillante propose de mettre à disposition :

- Le verger diversifié et des bandes inter-rang pour le développement d'un atelier maraîchage / PPAM / fleurs
- Surface : le verger maraîcher fait 6500m2 et comprend 80 fruitiers : pommes, poires, prunes, cerises, olives, figues, kaki
- Eventuellement mise à disposition du verger de grenadiers (conditions à discuter)
- Du matériel pour l'entretien des parcelles à partager avec elle : tracteur John Deere 45CV, Gyrobroyeur, benne, tracteur de tonte et remorque, tunnel de stockage, charrue 2 soc, griffon

2. D'autres ateliers peuvent être envisagés pour la personne en test :

- Un atelier de volailles de chair
- La transformation des fruits
- Le développement de l'accueil pédagogique et touristique

3. **L'Accueillante propose à la personne en test de les former à l'élevage de poules pondeuses**, dans la perspective, si les deux parties s'entendent sur un projet commun, d'envisager une association à l'issue de la période de test comprenant les ateliers végétaux + les poules pondeuses.

Mise en place d'un système d'entraide

L'accueillante souhaite la mise en place d'un système d'entraide réciproque entre elle et la personne en test.

Elle propose à la personne en test d'activité :

- De lui prêter du matériel pour l'entretien de sa parcelle (voir liste ci-dessous)
- De la relayer pour l'arrosage sur des temps de week end / vacances (à définir en amont)
- De lui donner un coup de main pour certaines tâches (à définir en amont)

En contrepartie et de façon équitable, elle demande à la personne en test :

- De la remplacer sur l'atelier poules pondeuses de temps en temps : quelques week-ends par an + quelques demi-journées en semaine (conditions à définir et valider conjointement en amont)

Un carnet de suivi de l'entraide sera mis en place afin de garantir une égalité dans le temps / la ressource donnée par chaque partie, et le dispositif AGRITEST 84 pourra accompagner la mise en place et le suivi de cette entraide pour les premiers mois.

Caractéristiques du terrain

Sol : sableux argileux, ancien marais (palun) assez humide

Eau : un puits avec une pompe électrique et programmateur

Electricité : oui, les parcelles peuvent être raccordées

Participation aux frais

Pour le foncier : commodat (prêt à titre gratuit)

Pour l'utilisation du matériel : en échange de relai (comme décrit ci-dessus)

Pour l'eau et l'électricité : à définir ensemble en amont

PERSPECTIVES

A l'issue du test, le scénario idéal pour l'accueillante serait une association (GAEC) ou bien la poursuite d'un système d'entraide comme décrit ci-dessus et la mutualisation de certaines actions.

LE TEST D'ACTIVITÉ AGRICOLE AU SEIN D'AGRITEST 84

- Le porteur de projet accueilli sur les terres sera **en test d'activité au sein du dispositif AGRITEST 84**.
- Le dispositif de test agricole AGRITEST 84 est composé de quatre partenaires : **CFPPA Provence Ventoux, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Mosaïque et ADEAR 84**.
- Le test d'activité agricole s'inscrit dans un **parcours d'installation progressive** et permet de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur nature, sur une durée limitée de un an renouvelable deux fois (3 ans maximum).
- Au cours du test, la personne porteuse de projet bénéficie : d'un **accompagnement global de son projet, de tutorat paysan, de suivi technique**.
- Par le biais d'un **Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)** passé avec la CAE Mosaïque, le dispositif AGRITEST84 permet de tester une activité agricole avec un statut d'entrepreneur à l'essai. Mosaïque assure un hébergement juridique de l'activité et un suivi comptable et administratif.
- La **mise à disposition du foncier se fait dans le cadre d'un commodat**, c'est-à-dire un prêt, sans contrepartie aucune, établi pour une durée d'une année, et reconduit si le test dure 2 ou 3 ans. **La mise à disposition du matériel** peut faire l'objet d'une demande de contrepartie financière ou d'une entraide agricole (selon le souhait de l'accueillant.e).
- **Une convention multipartenariale** entre le propriétaire foncier, le dispositif AGRITEST84 et la personne en test est rédigée dans l'objectif de fixer les termes de mise à disposition du foncier, du matériel agricole et des éléments bâtis. **Le test ne peut commencer que lorsque cette convention a été signée.**

Pour plus de renseignement sur le test d'activité

<https://agritest84.fr/> ou <https://reneta.fr/Le-test-d-activite-agricole>

Comment candidater ?

Pour plus de renseignement ou si vous souhaitez candidater, contactez AGRITEST 84 :

contact@adear84.fr

avec « Informations/candidature AGRITEST84 » dans l'objet du mail

